

**LE PROJET ÉDUCATIF**

**EST L’AFFAIRE DE TOUTES LES  PARTIES PRENANTES**

- La direction,

- L’équipe pédagogique,

- Les parents,

- L’enfant.

« La Communauté d’Etablissements » tente de répondre globalement à la triple finalité :

*FINALITE D’ENSEIGNEMENT*

De la maternelle à la terminale, le jeune peut acquérir à «la Communauté d’Etablissements », une formation intellectuelle, une culture, conformément aux lois, programmes, examens officiels.

Un enseignement de qualité exige : - le travail avec des personnes compétentes,

- des conditions pédagogiques appropriées,

- des instances de communication et de concertation.

Dans la mesure du possible, l’école essaie de répondre aux besoins de chaque enfant, quelques soient ses difficultés et ses dons.

*FINALITE D’EDUCATION*

« La Communauté d’Etablissements », dans son rôle d’éducation, n’a pas à se substituer à la famille, elle n’est qu’une instance éducative parmi d’autres. Elle propose un règlement pour organiser la vie du groupe, dans le respect de toute personne.

Elle crée le climat d’une discipline favorable au travail proposant des points de repère, pour aider les jeunes à se situer dans les exigences d’une vie en société.

*FINALITE CHRETIENNE*

Sainte Jeanne-Elisabeth a fondé notre établissement en 1819 : il est placé sous la tutelle des religieuses « Filles de la Croix » qui souhaitaient une éducation simple, solide et sérieuse.

Notre-Dame/Saint Louis, école de l’enseignement catholique des Yvelines, veut :

-Accueillir chacun sans oublier les plus fragiles,
-Faire grandir la personne dans son intégralité (*intellectuelle, sociale et affective, physique et spirituelle*),
-Témoigner de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ,
-Construire avec tous un monde d’Espérance.

Ceux qui choisissent notre établissement acceptent ce projet éducatif chrétien.

 Signatures des parents